

Chronique du 19 avril au 2 mai 1998

ZLEA

Lors d'une entrevue à [Sucesos](#) Roberto Alemann, ancien ministre de l'économie de l'Argentine, a fortement critiqué le processus de la ZLEA disant que ces négociations n'iront " nulle part " à cause de la volonté américaine de pénétrer les marchés latino-américains dans les domaines de l'industrie, particulièrement celui de l'automobile, tout en refusant d'ouvrir ses propres marchés dans certains domaines vulnérables comme celui de l'agriculture.

Rappelons que les États-Unis ont dû céder à la pression des pays latino-américains lors de la réunion ministérielle de San José en mars dernier et accepter la création d'un groupe de négociations sur l'agriculture. La [déclaration de San José](#), qui fut entériné comme base de négociation pour la ZLEA par les [chefs d'États à Santiago](#) en avril, laissait toutefois la possibilité de créer des liens ('*linkage*') entre différents groupes de négociations de manière à faciliter les concessions mutuelles entre ces groupes. Les liens les plus intéressants à observer seront sans aucun doute d'une part celui entre le groupe de l'accès aux marchés et celui de l'agriculture et, d'autre part, celui entre le groupe de politique de concurrence et celui des subventions, *antidumping* et droits compensatoires. Dans le premier cas, le lien favorisera surtout les États-Unis, qui insistent au départ pour que ces deux thèmes ne fassent partie que d'un seul groupe, puisque de manière isolée les États-Unis peuvent difficilement justifier la protection accordée à aux agriculteurs américains, particulièrement en ce qui touche le marché de la viande et du poisson. Ce lien leur permettra d'obtenir des concessions des pays latino-américains, notamment ceux du MERCOSUR, quant à la protection que ces derniers accordent à leurs industries manufacturières.

Cependant, ce sera surtout dans le deuxième cas que les négociations seront intéressantes à suivre. En effet, les politiques *antidumping* américaines sont de plus en plus critiquées sur la scène internationale. Dans la pratique, la manière la plus effective d'obtenir des concessions américaines dans ce domaine est d'établir ce lien entre politiques de concurrence et politiques *antidumping* et droits compensatoires dans divers forums de négociations commerciales. Les négociations de la ZLEA ne feront pas exception et la représentante au commerce américain Charlene Barshefsky déclarait déjà de manière défensive que " we are not going to repeal our *antidumping* law ". Les représentants de l'industrie américaine de l'acier voient clairement le danger puisqu'ils ont émis une requête formelle à l'administration Clinton pour que celle-ci protège vigoureusement les politiques américaines dans ces domaines et pointent du doigt les dangers des négociations sur les politiques de concurrence tant au niveau de l'OMC que du processus de la ZLEA.

En ce qui touche l'agriculture l'une des manières d'obtenir le vote pour la voie rapide des congressistes représentant des régions rurales, proposée le 11 mars par Bob Smith, qui dirige le Comité sur l'agriculture de la Chambre des représentants, serait de proposer une version de l'autorisation de la voie rapide selon laquelle le bureau du Représentant au commerce devrait consulter étroitement les comités de la Chambre et du Sénat sur l'agriculture tout au long des négociations. Il semble désormais de plus en plus probable que l'administration américaine obtienne en fin de compte cette autorisation mais que celle-ci soit de nature beaucoup plus restrictive que celle qui devait être présentée en novembre dernier, elle-même déjà plus restrictive dans sa forme que celles qu'avaient obtenues les différentes administrations lors de négociations antérieures (voir nos chroniques précédentes). Quant à la date d'obtention de cette autorisation (en 1999 ou en 2001?) il semble y avoir consensus chez de nombreux officiels latino-américains que les véritables concessions lors des négociations ne se feront pas avant 2002, laissant une certaine marge de manœuvre aux négociateurs américains. Il restera cependant à savoir si l'autorisation obtenue par ces derniers sera acceptable pour les pays latino-américains. (Voir les numéros du 23 mars, 2 avril et 16 avril d'[Americas Trade](#))

MERCOSUR

Il est maintenant confirmé que le sujet de la création d'une monnaie commune pour le MERCOSUR sera discuté lors de diverses réunions à caractère économique du groupe en juin, de manière à ce que soit défini comment le thème sera abordé lors du Sommet présidentiel qui se tiendra peu après. Selon les discussions en cours, une Banque centrale et un Institut monétaire du MERCOSUR seraient créés avant l'adoption d'une monnaie commune.

Communauté andine

En plus de l'accord-cadre du 16 avril avec le MERCOSUR devant créer une zone de libre-échange sud-américaine pour le 1er janvier 2000, les pays de la Communauté andine ont adopté, lors du Sommet de Guayaquil des 4 et 5 avril dernier, plusieurs résolutions importantes quant à l'approfondissement du bloc andin et de ses relations externes. Tout d'abord un ensemble de directives fut adopté qui aura pour effet la construction d'un marché commun pour 2005, la libéralisation du mouvement des biens, services, capitaux, et facteurs de production de même que la coordination des politiques macro-économiques et extérieures des pays membres, de manière à projeter une image commune de la Communauté andine sur la scène internationale.

La Communauté andine négociera comme bloc tant pour les négociations de la ZLEA que pour celles dans le cadre de l'OMC. La Communauté andine s'engage aussi à accélérer les processus de rapprochement avec divers pays ou groupes régionaux tels que le Marché commun d'Amérique centrale (MCAC), le CARICOM, l'UE, les États-Unis et le Canada. Dans ce dernier cas l'on mentionne la négociation avec le Canada d'un accord sur le commerce et les investissements qui compléterait en fait la stratégie canadienne de libéralisation des échanges commerciaux avec l'Amérique du Sud, après l'accord Canada-Chili et l'annonce possible dans les prochains mois d'un accord Canada-MERCOSUR. (Voir "La Cumbre de Guayaquil y el Acuerdo Andino-MERCOSUR", [*Boletín de Integración de América latina y el Caribe*](#), mars/avril 1998)